

L'ONU dresse le bilan de la crise au Burundi

TV5MONDE, 15 JUIN 2017 Après quatre mois de recherches, une commission d'enquête des Nations unies dresse le bilan de la crise en cours au Burundi depuis que le président Pierre Nkurunziza a décidé de se faire réélire en violant la constitution. C'est à Genève, devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies que Fatsah Ouguerouz est venu faire son rapport de mi-parcours ce jeudi 15 juin 2017.

Le chef de la commission d'enquête indépendante sur les violences au Burundi va commencer, pendant de longues minutes, la liste des exactions qu'il a consignées en quatre mois d'investigation : « Nous avons en particulier recueilli un grand nombre de témoignages faisant état, lors de séances de torture, de l'usage de matraques, de crosses d'armes, de bâtonnets, de barres de fer, de chaînes métalliques ou de câbles électriques ayant eu pour effet, dans certains cas, de briser les os de la victime ou de lui faire perdre connaissance. De longues aiguilles qui ont été enfoncées, ou de produits non identifiés, injectés dans le corps des victimes. D'ongles arrachés par des pinces, de brûlures, ainsi que de nombreux sévices sur les parties génitales masculines. » Les enquêteurs de Fatsah Ouguerouz n'ont pas pu se rendre au Burundi. L'entrée leur a été interdite par les autorités. Ils sont donc allés en Ouganda, en Tanzanie, au Rwanda ou en République démocratique du Congo où s'entassaient près de 400 000 réfugiés burundais, forcés de fuir les violences. Des centaines de victimes et de témoins entendus, des dizaines de rapports recueillis. Le constat est sans appel : depuis que le président Pierre Nkurunziza a décidé de se faire réélire en 2015 en violant la constitution, les enlèvements, tortures, viols et exécutions sommaires n'ont pas cessé à l'encontre d'opposants réels ou supposés. « Plusieurs victimes, généralement de jeunes membres de partis politiques que l'opposition, surtout du Mouvement pour la solidarité et la démocratie, ou des Forces nationales de libération, ou accusés de soutenir ou d'appartenir à des groupes armés, ou encore de détenir des armes à feu, nous ont fait part de tortures systématiques et de traitements particulièrement cruels et inhumains, par des agents du service national de renseignement et de la police », poursuit Fatsah Ouguerouz. Dans la salle, Renovat Tabu écoute impassible les accusations prononcées à l'encontre du régime qu'il représente. L'ambassadeur burundais aux Nations unies les balaie d'un revers de la main : « C'est un pur copier/coller et un prolongement du rapport de l'ONU contesté par mon pays. Le caractère partial et tendancieux de ce rapport n'est pas à démontrer. » Et en effet, une enquête de l'ONU était parvenue aux mêmes conclusions en septembre 2016. La commission d'enquête dirigée par Fatsah Ouguerouz devrait livrer son rapport final à la rentrée 2017. Il devrait établir si les crimes présumés du régime Nkurunziza sont passibles ou non d'être jugés par la justice internationale. @rib News, 15/06/2017 à 16h Source Xinhua Burundi: la Commission d'enquête de l'ONU dénonce la persistance d'abus dans un climat de peur généralisée La Commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi a dénoncé la persistance des violations des droits de l'homme dans ce pays, lors de la présentation de son rapport devant le Conseil des droits de l'homme jeudi à Genève, selon un communiqué publié jeudi par l'ONU. Ces abus ont été perpétrés, selon les enquêteurs onusiens, dans un climat de peur généralisée et les violations ont été entretenues par des discours de haine prononcés par certaines autorités de l'État, des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, les Imbonerakure. "Nous avons été frappés dans nos enquêtes par le sentiment de peur profonde et généralisée qui se dégage des témoignages que nous avons recueillis", ont déclaré Fatsah Ouguerouz, Reine Alapini Gansou et Françoise Hampson, les membres de la Commission d'enquête sur le Burundi, au cours de leur présentation orale devant le Conseil des droits de l'homme. "Nous sommes aujourd'hui en mesure de confirmer nos craintes initiales quant à l'ampleur et la gravité des allégations de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ceux-ci commis depuis avril 2015 au Burundi". "Nous avons été frappés par le caractère particulièrement cruel et brutal des violations qui nous ont été rapportées", ont noté les membres de la Commission. "Dans plusieurs cas, les actes de torture et les mauvais traitements ont été accompagnés d'insultes violentes et de menaces de mort, y compris à caractère ethnique", ont-ils précisé. La Commission d'enquête a également documenté des cas de violence sexuelle, particulièrement contre des membres féminins de la famille d'opposants politiques, notamment par des présumés Imbonerakure. La Commission a regretté une fois de plus le manque de coopération du gouvernement du Burundi et l'absence d'accès au pays. La Commission d'enquête sur le Burundi présentera un rapport final à la trente-sixième session du Conseil des droits de l'homme, en septembre 2017.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});